

Les structures familiales

La chute de la fécondité et les changements majeurs dans l'évolution des modèles familiaux

En 2013, 164 603 ménages sont recensés en Martinique, parmi lesquels 63 % regroupent des familles et 37 % des ménages d'une personne seule ou autres types de ménages. La structure familiale martiniquaise se modifie avec une prédominance des familles monoparentales (41 %) par rapport aux couples avec enfant(s) (33 %) et aux couples sans enfant (26 %). La monoparentalité reste donc primordiale et les unions peu courantes. Alors que les familles nombreuses diminuent, le nombre de personnes seules et de seniors de 65 ans et plus continue d'augmenter.

Annick Couillaud

Au 1er janvier 2013, la population de Martinique est estimée à 385 551 habitants, un peu moins qu'en 2012 (- 0,7 %), et la baisse s'est affirmée sur la période 2008-2013.

La région regroupe 164 603 ménages (*encadré*), soit 7 270 de plus qu'en 2008. Près de deux tiers d'entre eux sont des ménages constitués de famille(s), un tiers est constitué d'une seule personne. Les autres ménages sans famille sont peu nombreux. Les familles monoparentales sont les plus nombreuses.

Parmi les 106 920 familles martiniquaises (*encadré*), 41 % sont des familles monoparentales, dont 90 % concernent les femmes. Les couples avec enfant(s) et sans enfant sont plus nombreux, respectivement 33 % et 26 % (*figure 1*).

La structure familiale des ménages continue de se modifier en Martinique comme en France hexagonale. Les ménages composés de plusieurs générations tendent à disparaître.

De plus en plus de personnes seules

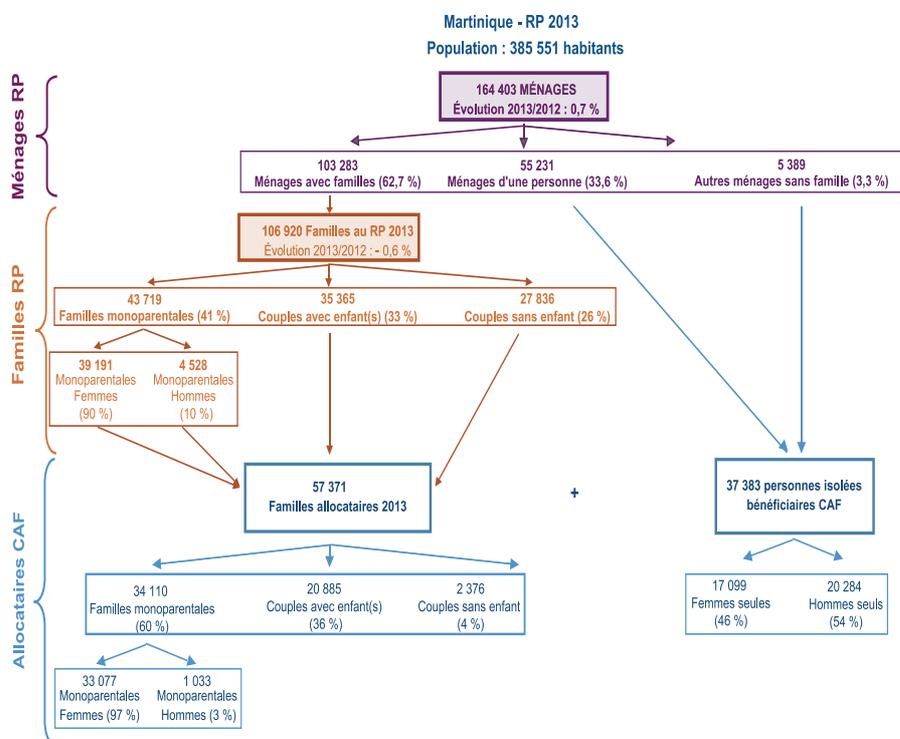
En Martinique, comme dans l'Hexagone, le nombre de personnes seules augmente. En 2013, plus d'un tiers des ménages martiniquais est dans cette situation, soit 4 points de plus qu'en 2008 et 9 points de plus qu'en 1999.

Quatre familles sur dix sont monoparentales, leur part a légèrement diminué durant ces cinq dernières années, mais dans une moindre mesure : -0,4 point entre 2008 et 2013 alors qu'elle s'est élevée de 0,6 point entre 1999 et 2013.

À l'inverse, et bien que les ménages composés de couples restent toujours les plus représentatifs, ils diminuent et représentent 60 % de l'ensemble des ménages, soit 3 points de moins qu'en 2008 mais aussi -10 points depuis 1999 (*figure 2*).

1 53,7 % des familles dénombrées au RP sont allocataires de la CAF

Répartition des familles au sens du recensement de la population et au sens de la CAF



Sources : Insee, RP 2013 (exploitation complémentaire) et CAF 2013

La CAF prend en charge six familles sur dix

La méthodologie développée par la Caisse d'Allocations Familiales de Martinique (CAF) pour définir les bénéficiaires de prestations légales conduit à un nombre de familles « allocataires » moindre que celui défini par le RP. Ainsi, seules 53,7 % des familles dénombrées au RP sont prises en compte par la CAF de Martinique.

Parmi elles, 60 % sont des familles monoparentales (seules 3 % d'entre elles, ont un homme comme chef de famille), 36 % sont des couples avec au moins un enfant et 4 % des couples sans enfant.

Dans le cadre d'aides au logement et d'aides sociales, la CAF prend également en charge 39 % des personnes isolées recensées au RP, dont 46 % de femmes, 54 % d'hommes.

En Martinique, le nombre des ménages de trois et quatre personnes est équivalent à celui des ménages de deux personnes (27,6 %), alors que, dans l'Hexagone, ce sont les ménages de deux personnes qui prédominent.

Le nombre moyen de personnes par ménage est un peu plus élevé en Martinique : 2,3 personnes contre 2,2 personnes dans l'Hexagone.

Prédominance des familles avec un unique enfant

La structure familiale des ménages continue de se modifier en Martinique comme en France hexagonale.

La proportion de familles avec un seul enfant reste la plus importante en Martinique quatre familles sur dix en 2013. Leurs effectifs ont légèrement diminué sur les cinq dernières années alors que la baisse amorcée depuis 1999 situe l'écart à -6 points en 2013.

Depuis 1999, le nombre de familles nombreuses diminue. Deux familles sur dix ont deux enfants (-2 points entre 2008 et 2013), et une famille sur dix est une famille nombreuse (ayant trois enfants ou plus). Ces dernières sont, davantage orientées à la baisse (-3 points depuis 2008, -6 points depuis 1999).

Dans l'Hexagone, plus de quatre familles sur dix n'ont pas d'enfant. Une famille sur quatre a un seul enfant, une sur cinq en a deux et seule une famille sur dix est une famille nombreuse (figure 3).

Davantage de familles monoparentales également

Le nombre de familles monoparentales continue d'augmenter : elles sont actuellement un peu plus nombreuses que les familles nucléaires (couples avec au moins

un enfant). Elles représentent 41 % de l'ensemble des familles. En 2013, un tiers des familles vivent en couples avec des enfants mais leur nombre diminue de 5 points en 2013 (figure 4).

Les familles martiniquaises sont un peu plus âgées que les familles hexagonales. Dans deux familles sur dix, la personne de référence a moins de 40 ans en Martinique (27 % en Hexagone).

La monoparentalité, une réalité permanente de la vie familiale martiniquaise

La monoparentalité est plus répandue en Martinique que dans l'hexagone. Ainsi, en 2013, 41 % des familles sont monoparentales en Martinique, 39 % en Guadeloupe, alors qu'elles représentent à peine 15 % en hexagone (figure 5).

En Martinique, la part des familles monoparentales a augmenté de 2 points entre 2008 et 2013, soit légèrement plus qu'entre 1999 et 2008 (+1 point). Entre 2008 et 2013, le rythme annuel moyen de croissance (+ 0,6 %) s'est moins élevé qu'entre 1999 et 2008 (+ 1,4 %).

En Hexagone, bien que les familles monoparentales soient moins importantes que les couples avec ou sans enfant, leur proportion évolue plus rapidement que dans notre région. Elle augmente de 10 % au cours de la première période et de 28 % au cours de la seconde, soit un rythme annuel moyen respectivement de + 1,7 % et + 1,9 %.

Seuls 10 % des familles monoparentales sont représentées par un homme, un taux quasi-identique aux périodes précédentes, malgré une croissance plus élevée que les femmes durant les cinq dernières années en Martinique comme en France hexagonale.

Durant les cinq dernières années, la croissance a été moins importante dans les fa-

milles monoparentales où la femme est la personne de référence : seulement 1,5 % alors que celle des hommes a nettement progressé (+ 7,3 %).

Le nombre d'enfants au sein des familles monoparentales diminue régulièrement depuis 1999 : celles ayant un seul enfant (24 %) ont augmenté de 2 points entre 2013 et 2008, et de 9 points entre 2013 et 1999 (9 % en hexagone) ; 5 % en ont au moins trois (1 % en hexagone).

L'image type de la famille monoparentale se résume à une femme seule avec un enfant. En 2013, neuf familles monoparentales sur dix sont dans ce cas en Martinique, un peu plus qu'en Hexagone (+0,7 point).

Le « concept ménage » et le « concept famille »

Un **ménage** regroupe l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Il peut être composé d'aucune, d'une ou de plusieurs familles. Dans un ménage, une personne vit :

- soit seule,
- soit au sein d'une famille,
- soit « isolée ».

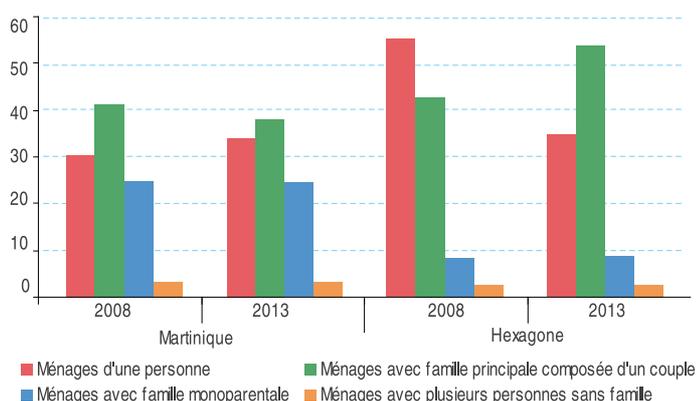
Une **famille**, au sens du recensement de la population, est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein d'un ménage sans enfant,
- soit d'un couple vivant au sein d'un ménage avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte isolé avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Une **famille est dite nombreuse** lorsqu'elle comprend trois enfants ou plus. Pour qu'une personne soit **enfant d'une famille**, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant vivant dans le même ménage.

2 De plus en plus de personnes seules

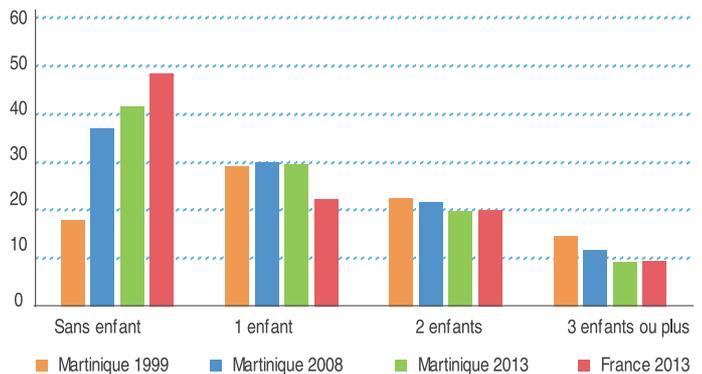
Ménages selon la structure familiale du ménage



Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013 exploitations complémentaires.

3 Davantage de familles avec un seul enfant

Familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 1999, 2008 et 2013 exploitations complémentaires.

Le nombre d'enfants au sein des familles monoparentales diminue : six sur dix d'entre elles ont un enfant unique comme en Hexagone. 14 % en ont au moins trois (11 % en Hexagone).

Les femmes assurant la monoparentalité sont en activité pour quatre sur dix d'entre elles (six sur dix en Hexagone).

La moitié des familles monoparentales ont un chef de famille âgé de 35 à 54 ans alors que parmi les couples avec enfant(s) ils sont six sur dix dans cette tranche d'âge.

Huit enfants sur dix âgés de moins de 25 ans vivent dans une famille monoparentale

Parmi les enfants vivant au sein d'une famille monoparentale, 84 % sont âgés de moins de 25 ans. Neuf enfants sur dix de ces enfants ont une mère comme chef de famille.

Alors que le nombre de familles monoparentales croît de 2 % entre 2008 et 2013, le nombre d'enfants vivant dans cette situation diminue de 5 %. La majorité de ces enfants vit avec un parent inactif (51 %), identique à la situation de 2008.

Moins de la moitié des enfants vit dans un couple. dans ces familles, six sur dix ont au moins un des deux parents en activité (88 %). Les autres vivent dans un couple où les deux parents sont inactifs.

Dans l'Hexagone, seul un cinquième des enfants de moins de 25 ans vit dans une famille monoparentale, dont 7 % avec un parent inactif. Parmi les 79 % vivant dans un couple, deux enfants sur dix ont deux parents inactifs (figure 6).

La monoparentalité est plus élevée dans les communes à forte population

Fort-de-France qui concentre la plus forte population de l'agglomération Centre détient le taux de familles monoparentales le plus élevé de la Martinique (49 %). Ce taux dépasse celui de deux communes du Nord à faible population : Macouba 48 % et Le Prêcheur 45 %. Elles sont ainsi les trois communes de l'île où les taux sont les plus élevés.

4 Davantage de familles avec un seul enfant

Familles martiniquaises selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans (en %)

	2008		2013		Hexagone 2013
	Effectif	%	Effectif	%	%
Couple sans enfant	24 903	23	27 836	26	43
Couple avec enfant(s)	40 726	38	35 365	33	43
avec 1 enfant	17 520	16	16 654	16	17
avec 2 enfants	15 296	14	13 066	12	17
avec 3 enfants ou plus	7 910	7	5 645	5	8
Famille monoparentale femme	38 597	36	39 191	37	12
avec 1 enfant	20 929	19	22 454	21	7
avec 2 enfants	11 064	10	11 082	10	3
avec 3 enfants ou plus	6 604	6	5 655	5	1
Famille monoparentale homme	4 221	4	4 528	4	3
avec 1 enfant	2 912	3	3 149	3	2
avec 2 enfants	973	1	1 024	1	1
avec 3 enfants ou plus	336	0	355	0	0
Famille monoparentale ensemble	42 818	39	43 718	41	15
avec 1 enfant	23 841	22	25 602	24	9
avec 2 enfants	12 037	11	12 106	11	4
avec 3 enfants ou plus	6 940	6	6 010	6	2
Ensemble des familles	108 447	100	106 920	100	100

Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013 exploitations complémentaires.

Avec 97 logements sociaux pour 1 000 habitants, la CACEM détient la densité la plus élevée du territoire, en raison de la forte concentration de logements sociaux à Fort-de-France 117 %o habitants. Près de la moitié des familles qui y résident, sont des familles monoparentales (45 %).

Macouba et Le Prêcheur, sont des communes à faible population et ont presque une famille sur deux de type monoparentale. Ajoupa-Bouillon se démarque des autres communes martiniquaises : entre 2008 et 2013, elle bénéficie d'une hausse de sa population de 11,3 % et d'autre part, la part des familles monoparentales s'est élevée de 10 points.

Dans l'ensemble des EPCI de Martinique, la personne de référence est une femme dans neuf familles monoparentales sur dix (figures 7 et 8).

Peu de couples mariés en Martinique

Peu de couples mariés en Martinique

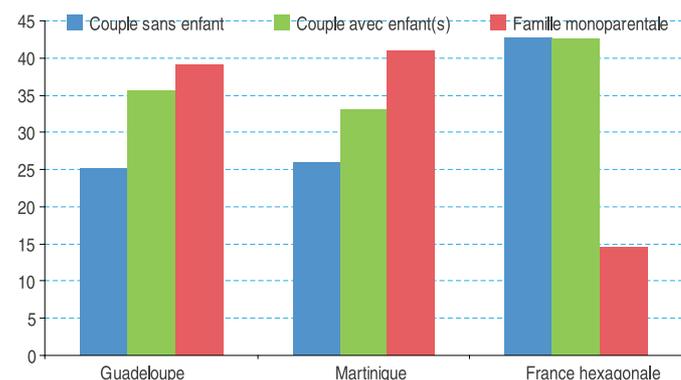
Les Martiniquais ont peu recours à l'institution du mariage, au contraire des tendances hexagonales. En 2013, à l'âge légal du mariage (15 ans ou plus), seuls 26 % des personnes recensées se sont déclarées mariées, beaucoup moins qu'en France hexagonale où elles sont 34 %. La part de personnes non mariées est de loin plus importante que dans l'hexagone (12 points).

En 2013, les femmes martiniquaises sont bien plus nombreuses à déclarer ne pas être mariées (40 %) comparativement aux hommes (33 %).

En 2013, 1 017 mariages ont été célébrés en Martinique soit 128 mariages de moins qu'en 2012 (- 11 %). Depuis 2008, le nombre de mariages décroît régulièrement ce qui ramène le taux de nuptialité de 3,4‰ en 2007 à 2,6‰ en 2013. Il demeure in-

5 Taux important de familles monoparentales aux Antilles

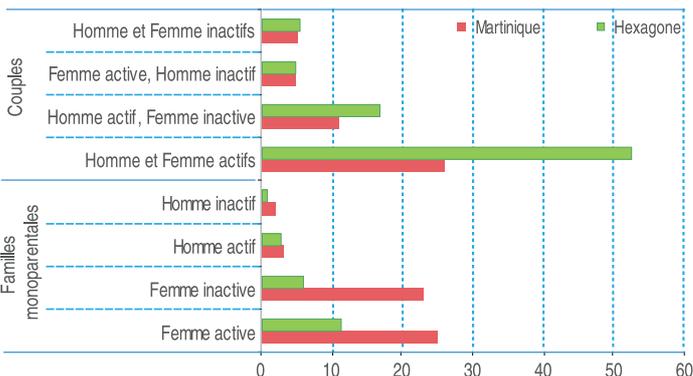
Répartition des familles aux Antilles et en Hexagone



Source : Insee, Recensement de la population 2013 exploitation complémentaire..

6 En Martinique, autant d'enfants vivent avec un parent actif ou bien inactif dans une famille monoparentale

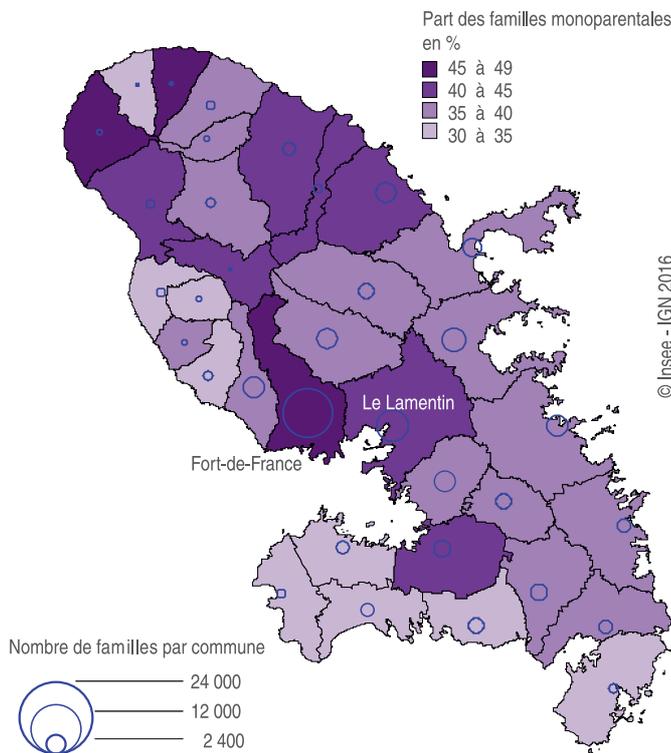
Part des familles ayant des enfants de moins de 25 ans répartie selon le type



Source : Insee, Recensement de la population 2013 exploitation complémentaire..

7 Davantage de familles monoparentales à proximité des pôles urbains

Part des familles monoparentales et effectifs des familles par commune en 2013



Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

8 2,1 % de familles monoparentales en plus en 5 ans

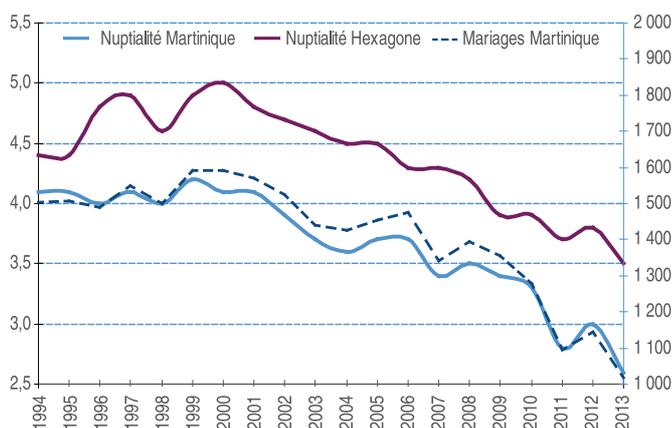
Structure des familles monoparentales comparée aux évolutions de la population et des logements sociaux par commune (en %)

	Part dans le total des familles 2013	Évolution 2013/2008		Part des logements sociaux 2013
		des familles monoparentales	de la population	
L'Ajoupa-Bouillon	36,6	48,7	11,3	0,4
Les Anses-d'Arlet	32,2	-11,4	5,8	0,3
Basse-Pointe	39,8	-6,4	-5,2	0,7
Le Carbet	33,2	-3,3	0,3	0,4
Case-Pilote	34,6	-5,4	1,1	1,7
Le Diamant	31,0	1,6	8,1	1,0
Ducos	36,7	3,0	2,7	4,1
Fonds-Saint-Denis	44,2	-20,7	-10,3	0,1
Fort-de-France	49,0	-0,5	-5,3	34,0
Le François	40,2	2,4	-2,0	2,8
Grand'Rivière	34,2	-20,5	-24,4	0,1
Gros-Morne	38,7	-5,0	-6,1	1,4
Le Lamentin	41,7	9,5	4,0	13,1
Le Lorrain	42,5	-4,9	-1,6	0,9
Macouba	48,0	-24,4	-19,5	0,1
Le Marigot	43,8	-8,2	-7,3	0,8
Le Marin	39,9	14,4	-1,1	2,7
Le Morne-Rouge	36,7	3,6	-0,2	0,7
Le Prêcheur	45,0	-3,3	2,6	0,4
Rivière-Pilote	39,9	3,0	-6,4	1,8
Rivière-Salée	41,4	2,8	0,7	4,6
Le Robert	38,6	9,6	2,6	4,4
Saint-Esprit	40,5	15,9	7,2	1,6
Saint-Joseph	36,6	4,2	0,2	2,0
Saint-Pierre	42,2	-12,0	-1,6	1,9
Sainte-Anne	33,2	-11,1	-8,6	1,0
Sainte-Luce	33,7	31,6	6,8	2,7
Sainte-Marie	41,5	-9,8	-6,4	1,6
Schoelcher	37,7	0,8	-8,6	4,7
La Trinité	39,4	7,2	-1,3	4,2
Les Trois-Îlets	33,1	14,0	6,0	1,7
Le Vauclin	37,6	0,0	3,0	1,8
Le Morne-Vert	31,8	-10,4	5,0	0,2
Bellefontaine	38,2	-15,2	0,0	0,5
Martinique	40,9	2,1	-1,4	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

9 Baisse générale de la nuptialité

Évolution du taux de nuptialité et du nombre de mariages (en % et en nombre)



Lecture : en Martinique, le taux de nuptialité est passé de 4,1 % en 1994 à 2,6 % en 2013 et dans l'hexagone de 4,4 % en 1999 à 3,5 % en 2013. Parallèlement, le nombre de mariages est passé de 1 503 à 1 017 durant la même période en Martinique.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

férieur à celui de l'hexagone (3,8 %). En 2013, 22 % des mariages concernent des jeunes martiniquais âgés de 15 à 29 ans ; les hommes se marient plus tôt que les femmes.

Cinq mariages sur dix célébrés en Martinique unissent des hommes ou femmes de moins de 40 ans (sept sur dix en France hexagonale).

L'âge moyen au mariage est plus élevé en Martinique qu'en Hexagone. Les hommes ont 41 ans en moyenne, les femmes 40 ans, soit 5 ans de plus qu'en moyenne nationale (36 ans et 35 ans). 565 divorces ont été enregistrés, 29 de moins qu'en 2012.

Bien qu'ils aient diminué de 5,4 %, le nombre de divorces marque une certaine stabilité dans le temps, autour de 600 di-

vorces par an ces cinq dernières années (figure 9).

Le nombre de pactes civils de solidarité (Pacs) a connu une forte progression entre 2007 et 2009. Puis à partir de 2011, suite à une modification fiscale, il demeure quasiment stable jusqu'en 2013 où 150 Pacs sont conclus en Martinique, soit un Pacs enregistré pour sept mariages célébrés. ■

Situation conjugale

Depuis le recensement de la population 2013, seule est collectée une information sur la situation conjugale, mêlant statut matrimonial légal (personne mariée, pacsée, veuve ou divorcée) et situation conjugale de fait (personne en concubinage, union libre ou célibataire). Cette situation conjugale correspond à ce que les personnes ont déclaré et peut donc parfois différer de leur situation légale. L'union libre ou la liaison par un Pacs ne constitue pas un état matrimonial légal. Avant 2013, seul l'état matrimonial légal était déclaré.

Mariages des mineurs

Pour aider à lutter contre les mariages forcés, l'âge légal du mariage des femmes a été aligné sur celui des hommes par une proposition de loi, adoptée en deuxième lecture par le Sénat, dans la nuit du 24 au 25 janvier 2006. Ce n'est donc qu'à compter de 18 ans qu'une femme, comme un homme, sera libre de se marier.

L'article 144 du Code civil, modifié par la Loi n°2013-404 du 17 mai 2013, dispose que l'homme et la femme ne peuvent contracter mariage avant dix-huit ans révolus, sous réserve des dispenses d'âge accordées, pour des motifs graves, par le Procureur de la République.

Les grandes tendances démographiques

Au 1^{er} janvier 2013, la population de Martinique est de 385 551 habitants. Sur les cinq dernières années, l'accroissement annuel moyen est négatif (-0,62 %). Durant la période 2008-2013, la proportion d'hommes diminue de 3,3 %, un peu plus que celle des femmes, en baisse de 2,8 % (figure 10).

Ralentissement démographique

La Martinique a connu une croissance démographique forte jusqu'à la fin des années 90, exclusivement tirée par l'excédent naturel, les naissances étant plus nombreuses que les décès. Depuis, on constate un ralentissement : le taux d'accroissement annuel moyen entre 1990 et 1999 de 0,66 % est passé à 0,47 % entre 1999 et 2007 puis devient négatif entre 2008 et 2013 (-0,62 %). Un rythme d'ailleurs qui s'éloigne progressivement de celui de l'Hexagone (0,5 %). Ce ralentissement s'explique par la diminution du solde naturel, l'excédent des naissances (4 128) sur les décès (2 902), en 2013, s'étant réduit, surtout depuis 2010. Il s'explique aussi par un déficit soutenu du solde migratoire.

La Martinique est la région d'outre-mer présentant la plus faible fécondité. L'indicateur conjoncturel de fécondité (définitions) a diminué depuis 5 ans passant ainsi sous l'ICF hexagonal. Il est de 1,92 en 2013 contre 1,97 en Hexagone plaçant ainsi la région au 21^e rang des régions hexagonales, parallèlement à une baisse de 5 % du nombre de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) entre 2008 et 2013. Les autres régions d'outre-mer se caractérisent par des taux de fécondité plus dynamiques (figure 11).

Vieillesse de la population

Le vieillissement de la population martiniquaise continue et se confirme par le biais de plusieurs indicateurs démographiques. En lien avec les nombreuses émigrations des jeunes adultes, la Martinique souffre, comme la Guadeloupe, d'un fort déficit de femmes âgées de 18 à 39 ans et d'hommes âgés de 20 à 40 ans. Ainsi, 21 % des Martiniquais sont âgés entre 20 et 40 ans, contre 25 % en France hexagonale.

Les générations de moins de 45 ans ont d'abord baissé de 7 % entre 1999 et 2008, puis de 7 % entre 2008 et 2013. En définitive, elles accusent une baisse de -21 % entre 1999 et 2013.

Sur cette dernière période, l'espérance de vie à la

naissance progresse fortement, passant pour les hommes de 73 ans en 1990 à 79 ans en 2013 et de 80 à 85 ans pour les femmes. Elle a rattrapé aujourd'hui les moyennes nationales. Ainsi, les générations de 45 ans et plus ont augmenté de moitié, 47 % pour les 60 ans et plus (figure 12).

L'âge moyen de la population augmente également. Il était à 33,1 ans en 1999 et est à 40,5 en 2013 (40,3 ans en moyenne nationale), vieillissement confirmé en raison de cet indicateur moins favorable que celui de l'Hexagone.

La population martiniquaise vieillit plus vite que celle de l'Hexagone : les moins de 30 ans représentaient 43 % de la population en 1999, en 2013 ils ne sont plus que 35 % (1 point inférieur à celui de l'hexagone (36 %) et 53 % des Martiniquais ont moins de 45 ans (-3 points d'écart avec les hexagonaux aux mêmes âges).

Les personnes de 60 ans et plus sont, quant à elles, un peu plus nombreuses en France hexagonale (24 %) qu'en Martinique (+ 1 point). En 2013, les femmes représentent toujours plus de la moitié de la population (54 %), deux points de plus qu'en France hexagonale.

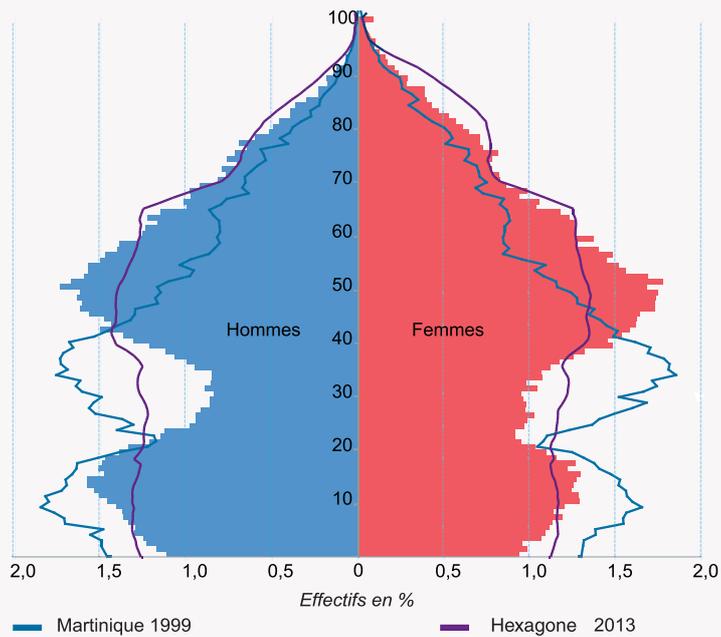
Les Martiniquaises sont pourtant moins nombreuses parmi les moins de 15 ans (17 %). C'est aux âges supérieurs que la situation s'inverse : elles sont plus nombreuses surtout entre 30 et 60 ans (33 %). Les taux de décès plus élevés aux jeunes âges chez les hommes que chez les femmes expliquent largement ce constat.

La Martinique compte 116 femmes pour 100 hommes en 2013. Ce ratio à l'identique de celui de la Guadeloupe (116), est le plus élevé de l'Hexagone (moyenne nationale : 106). Cette surreprésentation des femmes s'est fortement accentuée ces vingt dernières années : en 1999, la Martinique comptait 111 femmes pour 100 hommes.

Si ce ratio est traditionnellement prononcé aux âges les plus avancés, en raison du différentiel d'espérance de vie (174 femmes âgées de plus de 80 ans pour 100 hommes en 2013), il s'est nettement accentué aux tranches d'âges de 25 à 49 ans, passant de 109 en 1990 à 130 en 2013. Cet excédent de femmes s'explique aussi par le solde migratoire des femmes, moins déficitaire que celui des hommes. ■

10 Poursuite du vieillissement de la population

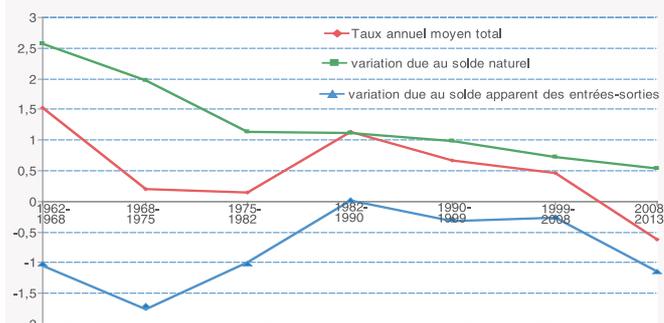
Pyramide des âges de Martinique en 2013 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2013.

11 Un solde naturel en baisse

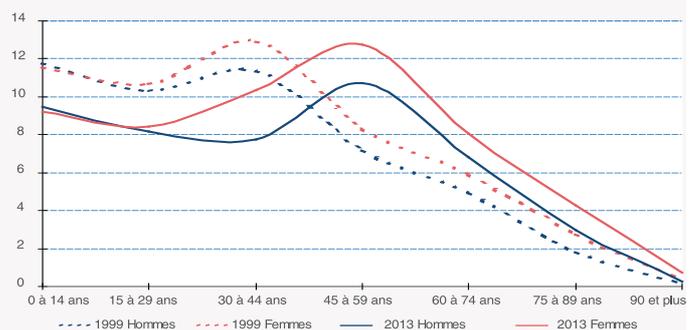
Évolution des naissances, décès et solde naturel (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2013 (exploitation principale).

12 En 2013, les effectifs hommes se réduisent jusqu'à 44 ans

Évolution de la population selon la tranche d'âge (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 1999, 2008 et 2013.

La population des seniors continue de croître

La proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus augmente continûment depuis 1999. En 2013, elles représentent 17 % de la population martiniquaise, (1 point de moins que dans l'hexagone) soit 5 points de plus qu'en 1999 et 3 points de plus qu'en 2008. C'est la tranche de population qui croît le plus rapidement. Entre 1999 et 2013, elle a crû de 47 %, au rythme moyen annuel de 2,8 %. Leur proportion augmente particulièrement à partir de 80 ans, 77 % de plus qu'en 1999, soit au rythme annuel moyen de 4,2 %. Les centenaires sont dorénavant presque quatre fois plus nombreux qu'en 1999 (figure 13).

Le taux de femmes parmi les personnes de 65 ans et plus est de 3 points plus élevé que celui de la moyenne régionale (53,7 %). Pour chaque tranche d'âge quinquennal, plus elles avancent en âge, plus le taux est élevé : de 54 % pour les femmes de 65-69 ans, elles passent à 72 % pour les femmes de 100 ans et plus.

Leur espérance de vie, supérieure à celle des hommes, explique que les personnes les plus âgées du département sont des femmes. En 2013, dans l'ensemble des 65 ans ou plus, 8 % sont mariés, 9 % ont déclaré leur statut conjugal « non marié ». Alors que quatre hommes sur dix sont mariés, seul un tiers des femmes le sont.

En Martinique, trois personnes de 65 ans et plus sur dix vivent seul en logement ordinaire (situation identique en hexagone, et 3 points de moins qu'en Guadeloupe). Près de deux tiers vivent dans une cellule familiale. Ils sont plus nombreux dans cette situation que dans l'hexagone (+ 3 points). Les femmes sont deux fois plus nombreuses (20 %) que les hommes à vivre en solitaire.

La génération des 65 ans et plus vit majoritairement en maison individuelle (78 %) et les trois quart sont propriétaires de leur logement, en élévation de 14 % par rapport à 2008. Les personnes vivant au sein d'un couple sont un peu plus nombreuses que celles vivant seules (+4 points) davantage qu'en Guadeloupe +3 points alors que l'écart est de 20 points dans l'hexagone.

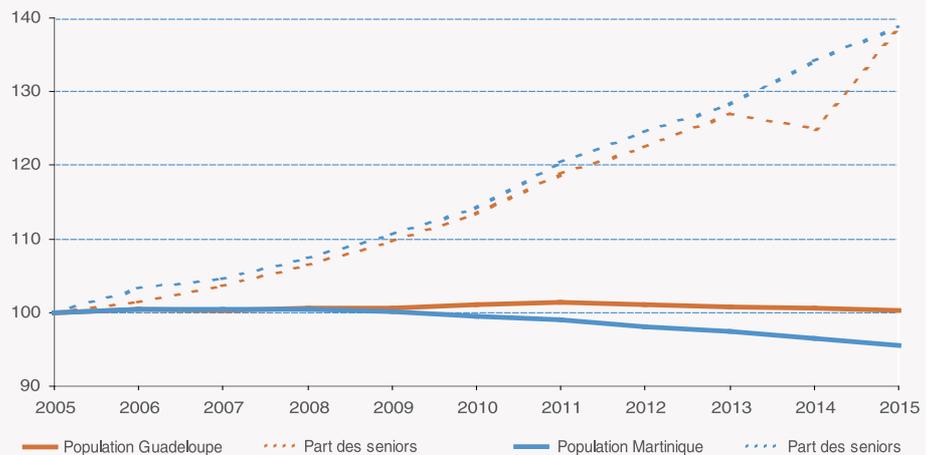
Les seniors vivant dans une communauté sont plus nombreux en Martinique (2,5 %) qu'en Guadeloupe (1,6 %), mais moins que dans l'hexagone (5,8 %). Cet écart avec l'hexagone est corrélé avec l'importance des services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées aux Antilles.

Les femmes sont bien plus nombreuses que les hommes à vivre en solitaire (40 % contre 25 %). L'écart entre les deux sexes est moindre en Martinique (9 points) alors qu'il est plus accentué dans l'hexagone (23 points) (figure 14).

Les taux de personnes âgées sont plus importants dans les communes du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique). Les communes les plus représentées sont réparties au-dessus de la communauté de communes du centre de Martinique, allant des communes de la côte nord-ouest jusqu'à celles du littoral nord atlantique, leur taux variant de plus 21 % à 30 % (figure 15). ■

13 La population des 65 ans et plus progresse régulièrement aux Antilles

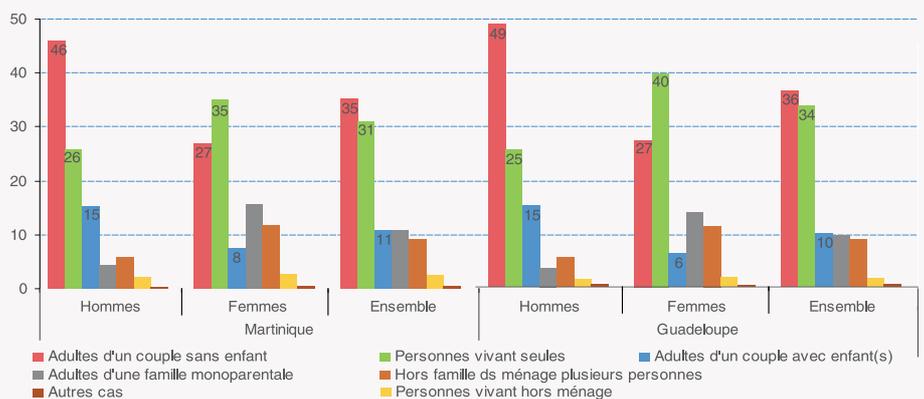
Croissance de population âgée de 65 ans et plus sur dix ans aux Antilles (en indice, base 100 en 2005)



Source : Insee - Estimations de population au 1^{er} janvier.

14 Davantage de femmes âgées isolées que d'hommes aux Antilles

Mode de cohabitation des Antillais de 65 ans et plus par sexe en 2013 (en %)

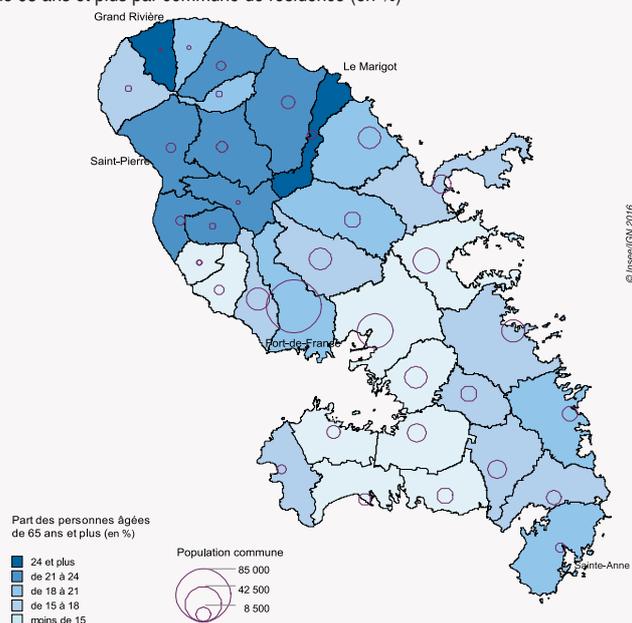


Champ : personnes de 65 ans et plus en Martinique et Guadeloupe.

Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

15 Les personnes âgées de 65 ans et plus sont plus présentes dans les communes du Nord

Part des effectifs de 65 ans et plus par commune de résidence (en %)



Source : Recensement de la population 2013 (exploitation principale).